



Mercredi 25 avril 2024

Séjour sur la Côte Bleue

Les Randonneurs de l'Harmas proposent un séjour de 4 jours en itinérance sur la Côte Bleue entre Martigues et l'Estaque du mardi 15 au vendredi 18 octobre 2024.

Les trajets aller et retour se feront en train au départ de la gare d'Orange (départ le mardi 15 à 7h25 et retour le vendredi 18 à 17h31), et il n'y aura pas de portage des bagages (voyage en autonomie avec le sac à dos).

Parcours pédestre

Le départ du parcours de randonnée pédestre débutera le mardi 15 octobre en matinée de la gare de Martigues et s'achèvera le vendredi 18 octobre à la gare de l'Estaque en début d'après-midi.

La distance totale parcourue durant ces 4 jours de marche étant d'environ 53 kilomètres et le dénivelé cumulé de plus de 1 650 mètres ce séjour d'adresse donc à des randonneurs confirmés.

Hébergement et restauration

Ce séjour étant en itinérance, les hébergements se feront chaque soir dans un établissement différent (gîte d'étape, camping ou hôtel). Les repas du soir et les petits-déjeuners seront pris dans les hébergements (demi-pensions prévues), et les repas du midi seront fournis chaque matin par les hébergeurs (panier-repas).

Tarif

Les conditions d'hébergement étant variables selon les établissements (dortoir ou chambres) et les démarches auprès des hébergeurs n'étant pas encore totalement terminées le tarif global de ce séjour sera compris entre 250 et 260 € personne

Des acomptes intermédiaires (réclamés éventuellement par les hébergeurs) seront vraisemblablement demandés aux participants. Le montant de ces acomptes et la date à laquelle ils seront réclamés seront communiqués dès que connus et le solde se fera en fonction des exigences de chaque hébergeur.

Modalités d'inscription

En raison des capacités d'hébergement limitées le nombre de participants à ce séjour est limité à 18 personnes. La date limite d'inscription est fixée au samedi 25 mai 2024. Les inscriptions se feront directement par téléphone auprès d'Annette Ducloux, organisatrice de ce séjour (06 68 64 77 22), et le bulletin d'inscription ci-dessous complété et signé devra être transmis à la présidente des Randonneurs de l'Harmas en mains propres ou par courrier (Danièle Suau, 115 chemin des Prés, 84830 Sérignan-du-Comtat) avec un chèque de caution de 40 € (encaissé en cas de désistement à moins de 15 jours du départ).

Une réunion d'information destinée aux participants aura lieu quelques semaines avant le départ (pas de date arrêtée à ce-jour).

✂

Bulletin d'inscription au séjour sur la Côte Bleue

Noms :	Prénoms :	Date et signature